

Groupe technique Observation locale

Ordre du jour

1. Programme d'activité 2021 de la plateforme
2. Projet de loi Climat et Résilience
3. Étude décorrélation emploi/habitat/foncier
4. Zones d'activités clé en main
5. Point d'avancement BDOCS
6. Appel à projets urbanisme durable
7. Suites et idées pour un prochain GT

Participants

PETR Selestat : Jean-Philippe Strebler
PNR des Vosges du Nord : Nadia Carmaux
SCoTERS : Eve Zimmermann
Syndicat DEPART : Aurore Chaussepied
CC de l'Arc Mosellan : Séverine Badina
CC Sauer-Pechelbronn : Till Harres
Préfecture de Région : Laurent Kirchhoffer
DIRECCTE GE : Arno Amabile
Département de la Meuse : François Sauty
CCI de la Marne : Mylène Vannet
Région Grand Est : Marina Verronneau ;
Marie-Christine Schott ; Adeline Henry ;
Florence Gautier ; Benoît Leplomb

ADEUS : Vincent Flickinger
AGAPE : Christophe Bredel ; Marie-Sophie
Thil
AGURAM : Bernard Demonty
AUDC : John Cantarella
DDT 51 : Christine Lefebvre
DDT 54 : Magaly Paulus
EPF Alsace : Antoine Bruckert
O.I.D. Open Intelligent Data : Clara
Lévêque ; Olivier Lagaille
DREAL Grand Est : Gautier Guerin ; Michel
Antoine ; Xavier Cheippe ; Cécile Reinert ;
Antoine Dubiau ; Florent Valat

1. Programme d'activité 2021 de la plateforme

En 2021, le programme de la Plateforme Régionale du Foncier et de l'Aménagement Durable sera riche et va connaître une nouvelle accélération.

Avec notamment deux nouveautés :

* Des **séminaires terrain**, organisés **au printemps**, en lien avec la semaine de la biodiversité sur le sujet eau et imperméabilisation des sols.

* Un **hackathon** de l'aménagement durable, **en fin d'année**, qui fera suite au concours d'idées lancé par la DREAL. Il s'agira de mener des réflexions approfondies sur un projet, avec une équipe multidisciplinaire, pour lui donner un coup d'accélérateur.

Et des évènements, déjà ancrés dans la plateforme, qui continueront :

* Des **webinaires** et **actions de sensibilisation/formation** autour des **fondamentaux de la démographie** (INSEE) et vraisemblablement autour de la future **loi Climat et Résilience**.

Afin de proposer un espace d'échanges, de ressources et d'informations autour du foncier et de l'aménagement durable, un **nouveau site internet** dédié à la plateforme régionale est en cours de réflexion et devrait voir le jour **avant la fin de l'année**.

[Lien vers le site actuel.](#)

2. Projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Suite à la Convention Citoyenne pour le Climat et aux réflexions du GT national sur la sobriété foncière, un projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a vu le jour.

Ce projet de loi touche de nombreux domaines. Ont été présentés les dispositions prévues sur la réduction de l'artificialisation (diviser par deux le rythme d'artificialisation et tendre vers le ZAN), les procédures de révisions/modifications des documents de planification et la définition de l'artificialisation. Sur cette dernière, la notion de surface de pleine terre évoquée lors du GT n'a pas été retenue dans la version enregistrée à l'Assemblée Nationale du 10 février. Les dispositions prévues peuvent être retrouvées dans les articles 47 à 52 du projet de loi.

Autres dispositions notées : celles demandant davantage de justification pour artificialiser en extension urbaine (renfort du code de l'urbanisme et écho à la règle 17 du SRADDET) ; la proposition d'un débat annuel en conseil municipal/assemblée délibérante sur les questions d'artificialisation (maintient de ces questions sur le devant de la scène).

Le calendrier d'évolution des documents d'urbanisme pour intégrer les éléments issus de la loi fait l'objet de nombreuses réserves.

Les débats devant le Parlement sont à suivre de près.

[Lien vers le projet de loi.](#)

_____ **3. Étude décorrélation emploi/habitat/foncier** (Vincent Flickinger, John Cantarella)

L'ADEUS et l'AUDRR ont présentés leur étude « décorrélation entre consommation foncière et les moteurs du développement urbain ».

Cette étude, éclairante, montre les dynamiques et les mécanismes à l'œuvre en matière d'emploi, de démographie et de logements dans notre région. Puis elle fait le point sur l'efficience de l'usage de la ressource foncière.

[Lien vers la synthèse de l'étude.](#)

Remarques :

* Il pourrait être intéressant de comparer la consommation d'espace avec la dynamique de la construction neuve (logements et locaux d'activités), en m² autorisés, pour voir si une corrélation existe. Par exemple, une consommation d'espace qui diminuerait associée à des surfaces de locaux qui augmentent pourrait indiquer une prise de conscience et une volonté de mieux mobiliser l'enveloppe urbaine

* L'un des facteurs clés de la consommation d'espace et de l'étalement urbain est le coût du foncier. Le coût de la réhabilitation versus celui de la construction neuve est très défavorable à la réhabilitation. Cette problématique pourrait faire l'objet d'une suite à l'étude.

_____ **4. Zones d'activités clé en main** (Arno Amabile, Marina Verronneau)

Dans le cadre de la démarche nationale « Choose France », plusieurs sites industriels « clé en main » ont été sélectionnés dans le Grand Est. Le but de la démarche est d'accélérer les implantations industrielles et de fiabiliser/maîtriser les délais de procédure. Il s'agit d'avoir des sites à disponibilité immédiate pour la vente ou la location. Un nouvel appel à proposition est ouvert jusqu'au 31 mars 2021, il doit permettre de repérer et de sélectionner d'autres sites. Les sites sont ensuite inscrits dans une liste nationale avec beaucoup de visibilité y compris internationale.

A l'instar de « Choose France », le conseil régional a lancé la démarche STAR'EST qui permet de créer des sites « clé en main » au niveau régional. Une vingtaine de critères doit permettre de sélectionner les sites. Un formulaire en ligne permet de postuler.

A ce stade, 46 sites ont été recensés ; total 4 500 ha de zones prêtes à l'emploi recensées. Sur la moitié de ces sites, les études (archéo, eau, évaluation environnementale et étude d'impact, sols, urbanisme) ont été réalisées.

Ce recensement montre un important gisement de surfaces disponible pour les grandes implantations. L'enjeu actuel est bien de valoriser les sites existants ou les faire évoluer pour renforcer leur attractivité plutôt que de créer de nouveaux sites.

Remarques :

* La DDT 51 mène une étude sur les zones d'activités dans le secteur de Vitry, dans le cadre du CTE. Le but est de voir les possibilités d'implantation de futures activités en fonction du contexte environnemental connu (études d'impacts antérieures).

5. Point d'avancement BDOCS *(Clara Lévêque)*

La BDOCS est disponible sur les départements 57, 67 et 88. Les départements 08 et 54 sont en cours. La fin des travaux est prévue pour septembre 2021.

La valorisation se fait via des portraits de territoire (pour l'instant 67 et 88 disponibles) et via [le site internet GéoGrandEst](#).

[Lien vers les données BDOCS sur le site GéoGrandEst](#).

Un portail dédié à la BDOCS doit voir le jour au 1^{er} trimestre 2021 avec notamment un visualiseur en ligne.

Parmi les produits complémentaires à la BDOCS, l'enrichissement sur les espaces d'activités (travail du CEREMA) est en cours de finalisation. Le travail exploratoire de A2S sur la tache artificialisée et les haies à l'aide de données de surveillance satellitaire est encore en phase de test.

6. Appel à projets urbanisme durable *(Adeline Henry)*

La région va relancer un nouvel appel à projet urbanisme durable en 2021, avec des évolutions en cours de définition par rapport à l'appel à projet 2020, pour un dépôt des candidatures la fin octobre 2021. Parmi les critères, les communes devront avoir moins de 50 000 habitants, les projets devront être mixtes et il ne devra pas y avoir de consommation de foncier (projet en densification). Les financements (études de faisabilité, pré-opérationnelle, frais d'AMO,...) pourront atteindre de 30 % à 50 % selon des seuils.

7. Suites et idées pour un prochain GT

Pour un prochain GT, plusieurs idées ont émergées, elles vont permettre de bâtir un ordre du jour autour de la donnée :

L'observation régionale du foncier :

- * Une présentation plus en détail de la BD OCS GE2 .
- * Une exploitation territoriale de la BD OCS GE2, par le PNR des Vosges du Nord.

L'observation locale du foncier :

- * L'AGAPE propose de présenter leurs travaux de création d'un observatoire du foncier.
- * L'ADEUS propose aussi un point sur leur observatoire du foncier et de l'évolution des territoires.

Exemple d'utilisation d'une base de donnée d'observation :

- * Une présentation des travaux de l'AGAPE autour de l'intégration d'une stratégie foncière dans les documents de planification de type PLUi.

Il est proposé de faire un inter-GT (GT observation locale de la plateforme et GT BD OCS GE2) pour le prochain Groupe de Travail. Ce sera l'occasion de réunir des personnes aux profils parfois différents (SIGistes/thématiciens) qui travaillent sur ces mêmes sujets d'observation.

Le Groupe de Travail reste ouvert à toutes propositions de travail, présentations et autres thématiques à investiguer. N'hésitez pas, si vous avez des idées, à en faire part aux animateurs du GT. Des idées de coproduction, dans l'esprit du glossaire, peuvent aussi être proposées.